

**COMMISSION DE CONTROLE
de la Liste Complémentaire Européenne
de l'ensemble des bureaux de vote
au 20/02/2020**

La commission de contrôle composée de :

MICHEL-SARDA Elyane, Conseillère Municipale

GROS Jean-Claude, Conseiller Municipal

NAUDIN Gérard, Conseiller Municipal

LIBERTI François, Conseiller Municipal de l'opposition

LIGUORI Gaëtan, Conseiller Municipal de l'opposition (**absent excusé**)

s'est réunie le 20/02/2020 pour contrôler la régularité de la liste électorale.

La commission a statué sur :

1) Les demandes d'inscription suivantes :

0 Inscription par commission de contrôle

La commission ratifie au nombre de : 17 demandes d'inscriptions.

2) Les radiations suivantes :

0 Radiation d'office - Com de contrôle

La commission ratifie au nombre de : 0 radiation.

Les travaux de la Commission de Contrôle se sont déroulés conformément aux prescriptions légales et réglementaires.

Fait à SETE,
Le 20/02/2020

Conseillère Municipale

Conseiller Municipal

Conseiller Municipal



MICHEL-SARDA Elyane

Conseiller Municipal de
l'opposition

LIBERTI François

GROS Jean-Claude

Conseiller Municipal de
l'opposition

Absent excusé

LIGUORI Gaëtan



NAUDIN Gérard

COMMISSION DE CONTROLE
de la Liste Complémentaire Municipale
de l'ensemble des bureaux de vote
au 20/02/2020

La commission de contrôle composée de :

MICHEL-SARDA Elyane, Conseillère Municipale

GROS Jean-Claude, Conseiller Municipal

NAUDIN Gérard, Conseiller Municipal

LIBERTI François, Conseiller Municipal de l'opposition

LIGUORI Gaëtan, Conseiller Municipal de l'opposition (**absent excusé**)

s'est réunie le 20/02/2020 pour contrôler la régularité de la liste électorale.

La commission a statué sur :

1) Les demandes d'inscription suivantes :

0 Inscription par commission de contrôle

La commission ratifie au nombre de : 17 demandes d'inscriptions.

2) Les radiations suivantes :

0 Radiation d'office - Com de contrôle

La commission ratifie au nombre de : 0 radiation.

Les travaux de la Commission de Contrôle se sont déroulés conformément aux prescriptions légales et réglementaires.

Fait à SETE,
Le 20/02/2020

Conseillère Municipale

Conseiller Municipal

Conseiller Municipal



MICHEL-SARDA Elyane

Conseiller Municipal de
l'opposition

LIBERTI François

GROS Jean-Claude

Conseiller Municipal de
l'opposition

Absent excusé



NAUDIN Gérard

LIGUORI Gaëtan

**COMMISSION DE CONTROLE
de la Liste Principale
de l'ensemble des bureaux de vote
au 20/02/2020**

La commission de contrôle composée de :

MICHEL-SARDA Elyane, Conseillère Municipale

GROS Jean-Claude, Conseiller Municipal

NAUDIN Gérard, Conseiller Municipal

LIBERTI François, Conseiller Municipal de l'opposition

LIGUORI Gaëtan, Conseiller Municipal de l'opposition (**absent excusé**)

s'est réunie le 20/02/2020 pour contrôler la régularité de la liste électorale.

La commission a statué sur :

1) Les demandes d'inscription suivantes :

0 Inscription par commission de contrôle

La commission ratifie au nombre de : 522 demandes d'inscriptions.

2) Les radiations suivantes :

0 Radiation d'office - Com de contrôle

La commission ratifie au nombre de : 4 radiations.

Les travaux de la Commission de Contrôle se sont déroulés conformément aux prescriptions légales et réglementaires.

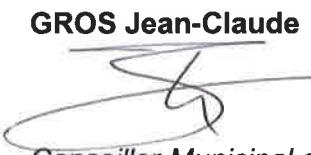
Fait à SETE,
Le 20/02/2020

Conseillère Municipale



MICHEL-SARDA Elyane

Conseiller Municipal



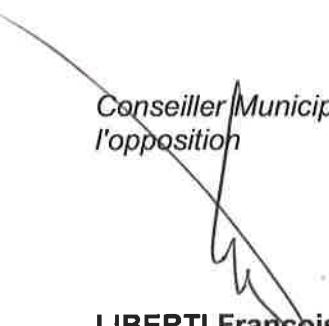
GROS Jean-Claude

Conseiller Municipal



NAUDIN Gérard

Conseiller Municipal de
l'opposition



LIBERTI François

Absent excusé

LIGUORI Gaëtan